









LE PROTOCOLE DE SÉCURITÉ

OBJECTIFS DE LA FORMATION

POUR LE STAGIAIRE

Etre capable

- De créer et / ou mettre à jour les protocoles de sécurité,
- Rendre ces protocoles opérationnelles pour tous,
- D'intervenir sur les protocoles à valider en provenance de tiers .

POUR L'ENTREPRISE

- Répondre à la réglementation,
- Rendre les protocoles de sécurité accessibles par ceux qui doivent les appliquer,
- Faire du protocole de sécurité un outil de prévention des risques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

DANS UNE DÉMARCHE DE FORMATION / ACTION, LES ETUDES DE CAS SERONT APPORTER PAR LES PARTICIPANTS. UNE MÉTHODOLOGIE SERA PROPOSÉE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DÉFINIS PAR CETTE FORMATION.



ANALYSE CRITIQUE



COMMENT FAIRE?



LES POINTS IMPORTANTS



NOS SERVICES

- Public concerné : En charge de la Santé et Sécurité au Travail dans l'Entreprise
- Condition : AucuneDurée : 1 journée
- Type: Formation action + suivi post formation
- Intervenant : formateur spécialiste en Santé et Sécurité au Travail
- Participants : jusqu'à 4 participants.

Cette formation peut obtenir une prise en charge totale ou partielle de votre OPCO pour les entreprises ou votre Centre de Gestion pour les collectivité

- Pour toute demande et devis, contacter : formation@pilliot.fr / 03.21.12.22.86
- Personne en situation de handicap, pour toute information contacter : vanessa.cottrez@pilliot.fr / 03.21.12.22.86